

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sans restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR
25 Janvier 1884.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 24 janvier.

Au début de la séance, M^r Freppel de-
 mande à M. Hérisson, ministre du com-
 merce, pourquoi il a supprimé l'aumônier
 de l'École des Arts et Métiers d'Angers.

Comme l'a établi M^r Freppel, on ne peut
 arguer que cet emploi soit inutile, puisque
 295 élèves sur 300 assistaient aux offices
 religieux.

M. Hérisson n'a pas contesté les chiffres
 donnés par l'éminent prélat, mais il a dé-
 claré que l'Etat n'avait pas mission de don-
 ner aux jeunes gens une instruction reli-
 gieuse, que d'ailleurs l'aumônier « qui est
 un prêtre » — M. Hérisson a trouvé cela
 tout seul — « était suspect au point de vue
 républicain. »

Le ministre est donc convaincu qu'en
 foulant aux pieds les désirs manifestés par
 295 élèves sur 300, il a « donné pleinement
 satisfaction aux sentiments de la majorité de
 la Chambre ». Nous n'en doutons pas. Mais
 qu'est-ce que cela prouve? Cela prouve
 qu'une fois de plus le gouvernement a sacri-
 fié l'intérêt général aux passions haineuses
 d'une coterie anti-chrétienne.

M^r Freppel s'écrie, en terminant, que l'on
 est en plein despotisme administratif et en
 pleine anarchie parlementaire.

Après réplique, on passe à la discussion
 de l'interpellation de M. Langlois.

Un épouvantable tapage signale son arri-
 vée. M. Langlois prend d'assaut la tribune et
 la crible de tels coups de poing que l'on
 peut croire qu'il va élucider au moins un
 côté de la question sociale en donnant du
 travail aux ouvriers menuisiers. C'est dom-
 mage, les couloirs commencent à devenir
 intéressants. Les délégations ouvrières s'y
 pressaient, et MM. les membres de l'extrême
 gauche étaient mis en demeure de caser les
 délégués dans la salle des séances, et les

sommations sont faites sur un ton plus
 énergiques. Ce n'est encore cependant, com-
 me on eu soin de le faire remarquer M. J.-B.
 Clément, « qu'une visite préliminaire ».

M. Langlois dit qu'il a toujours eu la pen-
 sée d'interroger les gouvernements et les
 Chambres sur le problème de l'extinction
 du paupérisme (Bruits divers), non du pau-
 périsme mérité, mais de celui qui découle
 inévitablement des conditions de la société.

L'orateur a, dans cette question, un pro-
 gramme théorique et un programme prati-
 que. Il possède le premier depuis vingt-cinq
 ans. Quant au second, il l'a remanié plu-
 sieurs fois et croit l'avoir amené à son point
 de réalisation facile.

Impossible de tirer au clair le pathos de
 cet orateur tonitruant.

M. Ferry réplique, suivant qu'il a été con-
 venu le matin en conseil des ministres, que
 le gouvernement donnera les résultats d'une
 enquête qu'il a — dit-il — sérieusement
 poussée au sujet de la crise économique; se
 fondant sur cette enquête, il prétend que la
 situation, sans être trop satisfaisante, n'est
 pas aussi fâcheuse qu'on le prétend, et que,
 s'il y a des souffrances parmi les travailleurs,
 elles n'ont pas le caractère d'acuité et d'in-
 tensité que l'on dit.

Quant aux moyens de remédier au chô-
 mage qui sévit actuellement dans un assez
 grand nombre de branches du travail, le
 gouvernement n'a, paraît-il, que des moyens
 très-limités. Il veut bien s'engager à donner
 directement aux ouvriers, par l'entremise de
 leurs syndicats, des travaux comme ceux
 qu'il avait concédés l'année dernière déjà ;
 mais le nombre de ces travaux est aujour-
 d'hui très-restreint.

Et... il paraît que c'est tout. Voilà qui ne
 donnera pas aux ouvriers un pain plus ap-
 pétissant et plus nourrissant que celui que
 M. Ferry façonnait pendant le siège.

LE BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Le discours prononcé lundi au Sénat par
 M. Bocher a produit une grande impres-

sion. Elle a été d'autant plus sérieuse que
 l'honorable orateur ne s'est pas contenté de
 remettre sous les yeux du Sénat et du mi-
 nistre des finances des chiffres constatant
 jusqu'à la dernière évidence les déficits an-
 nuels des budgets républicains. Il a fait plus.
 Il a demandé à ces gens, qui disposent avec
 une si grande désinvolture de l'argent qu'ils
 prennent dans les poches des contribuables,
 ce qu'ils faisaient de ces milliards pour le
 bien général de la France.

A ces questions, les républicains ne peu-
 vent rien répondre. Tous les principes qu'ils
 ont défendus autrefois, lorsqu'ils luttèrent
 contre les gouvernements monarchiques, se
 trouvent aujourd'hui détruits.

Ils reprochaient alors à leurs adversaires
 les dépenses du budget; ils disaient qu'on
 enlevait au pays ses forces les plus vitales en
 accablant les contribuables d'impôts.

Une fois arrivés au pouvoir, ils ont pris
 aux contribuables six milliards: voilà com-
 ment ils ont pratiqué les principes du « gou-
 vernement à bon marché ».

Le dernier budget de la Restauration s'é-
 levait à 980 millions. La dette publique,
 après les désastres de la République et du
 premier Empire, exigeait 246 millions. En
 1847, le budget s'élevait à un milliard 445
 millions contre une dette publique de 290
 millions.

Sous l'Empire, les dépenses du budget
 n'ont jamais dépassé deux milliards. Les ré-
 publicains, depuis 1870, les ont portées —
 budgets ordinaire et extraordinaire compris,
 — à 3 milliards 500 millions. En y ajoutant
 les budgets des communes, on atteint le
 chiffre de six milliards.

Si cet argent, enlevé aux contribuables,
 avait servi à des dépenses d'une utilité in-
 contestable, on pourrait discuter la trop
 grande promptitude des dépenses; mais, loin
 de là, tous les emprunts contractés pour
 exécuter des travaux publics, pour cons-
 truire des écoles, pour augmenter les fonc-
 tionnaires, n'ont rendu aucun service d'uti-
 lité générale.

Les travaux de chemins de fer ont été faits
 en dépensant trois fois ce qu'ils auraient

coûté à l'industrie privée, et comme ces li-
 gnes avaient pour but de rendre des servi-
 ces à des députés, elles n'ont donné aucun
 résultat. Sous l'Empire, après la construc-
 tion des lignes de chemin de fer, on a vu un
 développement considérable des affaires
 commerciales. Il n'en a pas été de même
 avec les lignes construites d'après le pro-
 gramme Freycinet.

L'argent a été gaspillé en pure perte pour
 le pays. Il n'a été utile qu'à ceux des répu-
 blicains qui en ont eu le maniement. C'est
 avec lui qu'on a vu tant de fortunes républi-
 caines se créer depuis quelques années au
 détriment de l'intérêt général.

Les républicains nous vantent les lois
 qu'ils ont votées pour le développement de
 l'instruction publique. La loi de 1834 sur
 l'enseignement primaire a été d'une bien
 autre importance que celle de 1882. Elle n'a
 pas coûté des centaines de millions. On l'a
 exécutée en imposant aux communes 3 cen-
 times additionnels.

La loi de 1834 n'était pas un programme
 de sectaires; elle ne chassait pas Dieu et la
 Religion de l'école, les maîtres n'étaient pas
 autorisés à insulter aux croyances des pères
 de famille.

Si la loi de 1882 coûte des millions que
 les républicains se partagent, c'est qu'au
 lieu d'être une loi d'enseignement primaire,
 elle est une loi politique. Les républicains
 veulent devenir les maîtres de l'enfance pour
 l'initier aux mystères de la religion matérialiste
 des Paul Bert et autres.

Comme ces personnages ont besoin d'un
 personnel officiant d'après leurs ordres, ils
 le paient fort cher.

La loi de 1882 présente ce fait remarqua-
 ble qu'en ruinant les contribuables, elle a
 très-peu augmenté le nombre des enfants
 fréquentant les écoles de l'Etat. Aussi l'ar-
 gent a-t-il été gaspillé en frais de construc-
 tion. On a permis aux entrepreneurs, en fai-
 sant fortune, de se meubler luxueusement,
 mais on n'a pas du tout meublé l'intelligence
 des enfants.

C'est ce système de dépense à outrance
 faites dans un but de parti qui est la cause

32 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LUCIENNE

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

La péniche ne pouvait pas accoster. Elle devait
 se tenir au-delà des roches. Un de ses canots
 attendait près de l'échelle de fer, et ce canot était,
 non plus bercé, mais ballotté par les vagues qui
 roulaient et se brisaient contre la muraille.

Un effroi irrésistible saisit les voyageurs quand
 le premier d'entre eux qui se risqua, lâcha les
 crampons intérieurs et disparut dans la cavité
 béante.

Un moment s'écoula: les respirations ne pas-
 saient plus sur les lèvres. Puis, un cri de triomphe
 retentit: la barque avait reçu le passager.

Trois autres l'imitèrent. On vit alors le canot
 prendre le large. Il pouvait contenir quatre prome-
 neurs. Au fur et à mesure, il devait les conduire à
 la péniche et revenir continuer l'embarquement.

Peu à peu, tous les passagers descendirent. Il ne
 resta plus que Raoul, Lucienne, M. de Charolles et
 un jeune précepteur.

M. et M^{me} Mauvoisin, en maîtres de maison bien
 appris, devaient imiter le capitaine qui ne s'aban-
 donne lui-même aux flots qu'après avoir assuré le
 salut de tout son équipage.

Leur tour était venu.
 — Vous fermerez bien la marche, monsieur, dit
 en riant M. de Charolles au précepteur. Allons,
 passez, Raoul.

M. Mauvoisin s'enfonça dans la cavité en disant
 à sa femme:

— Descendez après moi, je vous aiderai au
 besoin.

Il disparut.
 Lucienne prit le premier crampon, étendit le
 bras pour saisir le second. Soudain, une main
 repoussa la sienne. S'aidant du seul crampon
 demeuré libre, M. de Charolles venait de s'élan-
 cer avec une audace incroyable.

— Attendez, Lucienne, cria-t-il, je descends.

Il descendit rapidement en effet, tandis que, de
 la barque, Raoul lui criait:

— Êtes-vous devenu fou?

Pour toute réponse, M. de Charolles sauta dans
 le canot.

Raoul n'ajouta rien. Il regardait avec anxiété
 Lucienne qui descendait lentement, péniblement.
 Aucun essai préalable n'avait préparé la jeune
 femme à des entreprises de ce genre. Ses mains
 frêles se crispaient sur les barreaux de fer et,

presque malgré elle, entraînée par une impression
 vertigineuse, elle ne cessait de regarder à droite et
 à gauche pour voir la nacelle qui l'attendait.

— Courage! cria Raoul.

— Ne parlez pas, dit un matelot.

Tandis que les regards étaient ainsi fixés sur la
 jeune femme, M. de Charolles s'était penché et,
 sans que l'on y prit garde, s'était emparé de la
 gaffe posée sur le bord du canot. Il l'allongea dou-
 cement et, tout à coup, la lança contre la muraille,
 de toute la force de ses bras.

Chassé par le choc, la barque bondit et recula
 sur les vagues comme si un mauvais ange la re-
 poussait du pied.

Lucienne jeta un cri terrible. Un cri lui répondit.
 Raoul s'était dressé sur le bord de la barque, il
 s'élançait... Une main de fer le saisit, et une voix
 dit:

— Cent francs à qui soutient cette femme.

Le bruit d'un corps tombant dans l'eau répondit
 à cette promesse. Un des matelots nageait vers
 l'échelle de fer.

— A la péniche, dit M. de Charolles. Nous som-
 mes lancés...

— Au phare! cria Raoul éperdu. Au phare! Je
 suis le maître.

— Au navire, vite, reprit le baron.

— Malheureux! dit Raoul hors de lui, c'est vous
 qui...

— Taisez-vous, dit M. de Charolles en lui serrant
 le bras.

Il se pencha vers lui, dit quelques mots tout bas.
 Le jeune homme le regarda avec effarement.

— Ramez à la péniche; reprit M. de Charolles
 en se tournant vers les matelots.

— Attendez! attendez! s'écria Raoul. Je veux la
 savoir sauvée.

Le matelot atteignait l'échelle. Il y grimpa
 comme un chat sauvage. Lucienne n'y tenait plus
 que par ses poignets raidis. Ses pieds avaient quitté
 les barres. Sa tête se penchait en arrière.

— Au secours! criait-elle.

Tout à coup, un bras robuste entourait sa taille,
 une voix dit joyeusement:

— Pas de peur, ma petite dame, remontons, hé!
 Lucienne ferma les yeux, presque défaillante
 sous l'émotion.

— Remontons, madame, la barque va au navire,
 reprit le matelot qui avait jeté un regard vers la
 mer.

La jeune femme fit un violent effort sur elle-
 même et parvint à ramener ses pieds sur les bar-
 reaux. Elle recommença l'ascension, tandis que le
 précepteur, s'accrochant aux crampons, se pen-
 chait courageusement pour lui tendre la main.
 Quelques instants après, elle était rentrée dans le
 phare.

Elle s'assit par terre, tremblante, épuisée, en

des déficits des budgets depuis 1879. C'est à cette époque que les républicains, devenus les maîtres absolus, ont pu puiser à pleines mains dans les caisses de l'Etat. Ils ont commencé par supprimer l'amortissement des obligations à court terme. A l'aide d'expédients, ils les ont renouvelées et ils ont gaspillé l'argent qu'ils auraient dû payer.

Au lieu de diminuer la dette publique depuis 1879, les républicains ont créé l'emprunt permanent.

En 1880, ils ont ouvert le Grand-Livre pour y inscrire un emprunt de 400 millions : c'était le début de leurs opérations.

En 1881, ils l'ont ouvert de nouveau, et ils ont emprunté 1 milliard.

Une troisième opération, consistant à mettre la main sur les fonds des Caisses d'épargne, leur a procuré, en 1882, un milliard un quart.

Enfin, dans quinze jours, ils vont emprunter 350 millions.

En outre de ces emprunts, ils ont créé une dette flottante énorme.

A une situation aussi grave, nous ne croyons pas, comme M. Buffet, qu'il suffise de porter remède en créant de nouveaux impôts. Le pays est trop épuisé pour supporter de nouvelles charges. Nous marchons à la banqueroute ; elle est le résultat forcé des budgets en déficit et des emprunts annuels.

Pour trouver un remède à cette situation, il faut une solution radicale : elle consiste à chasser les exploités.

Ce premier résultat obtenu, le rétablissement des finances et la reconstitution du crédit de l'Etat s'opéreront rapidement.

A. LENTHERIC.

DU PAIN OU DU PLOMB.

Le *Cri du Peuple*, après avoir raconté l'histoire navrante d'un ouvrier prêt à mourir d'inanition, ajoute :

« Horrible, n'est-ce pas ! Ils sont cent mille, deux cent mille à Paris, en ce moment, dont l'histoire est, à quelques détails près, celle-là même que je viens de raconter.

Cent mille — je prends l'estimation la plus modeste — qui demandent du travail, à qui l'on répond : — Il n'y a pas d'ouvrage.

Cent mille qui crient : — Nous avons faim ! — dont les clameurs désespérées tombent, sans écho, dans le gouffre insondable creusé par l'indifférence de ceux qui ont le ventre plein.

Cent mille qui, à l'heure même où, frémissant, j'écris ces lignes, pendant que Ferry intrigue, que Waldeck pose, que Grévy amasse, que les députés salivent et que les sénateurs ronflent, n'ont plus à choisir qu'entre la crevasse résignée au coin d'une borne et la révolte ! »

Et à la même heure, dans une réunion tenue à l'effet d'élever un monument d'honneur aux fédérés, c'est-à-dire aux incendiaires

proie à un état nerveux aggravé encore par la pensée qui l'avait saisie et, minute par minute, s'éclaircissait dans son esprit. Non ! ce n'était pas un accident, une circonstance fortuite, qui l'avait ainsi suspendue entre le ciel et la vague, entre la vie et la mort. C'était une manœuvre. On avait trompé sa vigilance, et à quel prix, grand Dieu ! Le cri déchirant jeté par Raoul retentissait à son oreille. Raoul, comme elle, avait été surpris... De ses mains qu'elle soutenait à peine, elle essayait de protéger son regard. La barque avait accosté la péniche. Elle revenait avec les matelots seuls... M. de Charolles aurait au moins une demi-heure de tête-à-tête, une demi-heure de liberté...

Lorsqu'elle posa le pied sur le pont du navire, Raoul l'attira dans ses bras :

— Comment êtes-vous ? dit-il. Mon Dieu ! que vous m'avez fait peur !

Son beau-frère était près de lui. Il osa dire :

— Bravo ! Lucienne.

Elle détourna la tête sans répondre.

Le retour s'effectuait. Le ciel était devenu gris, la mer houleuse. Les promeneurs fatigués ne prêtaient qu'une oreille distraite aux mélodies que le violoniste leur offrait consciencieusement.

M. de Charolles avait repris, sans mot dire, la place qu'il occupait le matin.

Plus loin se tenait Lucienne, brisée de corps et d'esprit, presque ployée en deux. Raoul était assis

de Paris et aux massacreurs d'otages, voici ce qui a été dit :

« Au-dessus de tous les partis, plane une idée unique : suppression de toutes les tyrannies, réhabilitation du travail, et que, dans notre société régénérée, il n'y ait plus de place pour les parasites, pour tous ceux qui s'enrichissent de la misère publique.

« Arrachons les masques. Toute opinion républicaine qui n'a pas pour criterium et pour objectif l'égalité humaine, l'effacement des castes, l'affranchissement du travail, la suppression de la misère, est un masque. Ils sont tombés en défendant la République sociale, la vraie, la seule. *Gloria victis* ! »

Tout concourt, on le voit, à faire de la situation actuelle une situation des plus graves, et — disons-le en passant — M. Poubelle a bien choisi son moment pour s'en prendre à cinquante mille chiffonniers, à quatre-vingt-dix mille propriétaires et à autant de concierges !

MODÉRATION.

La *République française*, le journal des opportunistes satisfaits et repus, donne aux ouvriers sans travail et sans pain des conseils de « modération dans leurs désirs ». Ce morceau de... philosophie tempérante mérite d'être cité.

« Il y a exagération, à coup sûr, dans les tableaux qu'on nous présente de la situation de l'industrie française ; mais il y a certainement des difficultés et une détresse trop réelle pour un certain nombre d'honnêtes familles et d'ouvriers laborieux. Ceux-ci doivent considérer, disons-nous, s'ils ne sont pas jusqu'à un certain point les artisans de leurs propres souffrances. Les grèves opiniâtres ont-elles produit tous les bénéfices que promettaient les orateurs de réunions publiques ? Les demandes d'augmentation de salaire n'ont-elles pas été portées au-delà des limites de la prudence ? La prévoyance des jours, la bonne tenue du ménage, la sage économie domestique, ont-elles été la règle de tout le monde ? Voilà des questions qu'il faut savoir se poser à soi-même et des causes qu'il faut savoir découvrir, quelque peine qu'on ait à les avouer et encore plus à les corriger. L'union, la concorde, la patience, la modération des désirs et aussi l'initiative, la recherche du progrès, le travail de chaque jour, sont des vertus dont une démocratie libre ne pourra jamais se passer. »

C'est un vrai sermon. Allons, les affamés, modérez vos désirs de pain ; serrez-vous le ventre. Vous demandez du pain ? On vous offre des conseils. Voilà tout l'opportunisme. Allons, « soyez gais et de bonne composition. »

LA MISÈRE AU XIX^e SIÈCLE.

Ne semble-t-il pas qu'on assiste à une de ces sottises conférées sur « le Moyen-Age et l'Ancien régime » annoncées par affiches

près d'elle et lui parlait de temps en temps, mais comme en s'arrachant à lui-même. Au lieu de continuer à s'occuper gracieusement de ses invités, il ne remuait pas et ses regards ne quittaient le plancher du navire que pour suivre avec indifférence dans les nues le vol des oiseaux de mer.

Cette promenade ressemblait à beaucoup de vies humaines qui commencent sous un rayon joyeux, se poursuivent avec effort, s'achèvent avec lassitude...

Il était presque nuit quand la péniche jeta ses chaînes sur le quai du Croisic. Le lendemain, dès l'aube, M. de Charolles retournait à Paris.

XIII

Dès le soir du même jour, Raoul dit à sa femme : — Je commence à être bien las du Croisic et des bains de mer.

— Hier vous vous félicitez d'avoir encore quelques semaines à passer ici, répondit Lucienne.

Il fronça les sourcils, et s'en alla faire les cent pas sur la plage.

Le lendemain matin, nouvelle ouverture :

— Je viens de voir le médecin. Il m'a dit que je n'étais bien assez salé comme cela, que, si l'ennui nous prend, nous n'avons qu'à faire nos paquets...

— Quant à moi, dit Lucienne, l'ennui ne me prend pas du tout. Et quant à vous, Raoul, il vous prend bien subitement.

rouges sur les murs des communes philotechniques, quand on lit :

« Il y a, dans Paris, TROIS CENT MILLE travailleurs qui se demandent, à neuf heures du matin, comment eux et leurs familles déjeuneront à midi.

« Sans doute, je ne prétends pas qu'il y ait trois cent mille ouvriers sans travail.

« Mais, est-ce travailler que de gagner une journée ou deux par semaine ? »

Evidemment, c'est au moyen-âge que ces misères se rapportent. Point ! C'est M. Clément qui rapporte ces choses à l'extrême gauche. Il ajoute :

« Je suis membre de la commission scolaire de mon arrondissement. Vous ne pouvez pas croire quelle misère il y a dans les quartiers pauvres de Paris. Nous voyons des femmes découvrir des lits où des loques servent de couverture et nous montrer des enfants entièrement nus.

« Nous avons, par bonheur, un hiver exceptionnellement doux. Que serait-ce s'il était rude ? Au lieu de discourir, que nos députés ne parcourent-ils pas le matin les quartiers populeux ; ils se rendraient compte de l'immensité des souffrances des travailleurs parisiens. »

C'est donc bien en République, dans le siècle de tous les progrès, que s'étale cette misère moderne ; La Bruyère pourrait recommencer la tirade dont triomphent les meneurs.

Avis à M. Paul Bert : il pourra mettre cela en note dans la prochaine édition de son « instruction civique ».

LES TROUBLES DE LYON.

Des troubles graves viennent d'avoir lieu à Lyon, au sortir d'une réunion anarchiste.

Lundi soir, ainsi que nous l'avons annoncé par dépêche, plus de deux mille individus se réunissaient à la salle de la Perle, à la Croix-Rousse, pour protester contre la condamnation de Cyvoct. La réunion a été des plus orageuses et d'une excessive violence.

Une fois le bureau constitué, le citoyen Ramé a pris la parole en disant que Cyvoct était un martyr de la Révolution. Tous doivent se grouper dorénavant sous ce nom ; la Révolution accueillera ceux qui viendront à elle, mais elle sera inexorable pour ses adversaires dont les plus ardents sont au pouvoir. M. Grévy doit gracier Cyvoct, sinon par humanité, du moins par crainte de la vengeance de ses frères et amis.

Le citoyen Galieni grimpe à la tribune, et d'une voix de tonnerre, avec des gestes furibonds, il commence ainsi :

« Si on tue Cyvoct, nous irons au pied de la guillotine pour que son sang jaillisse sur nos faces, s'imprègne sur nos fronts, afin que jamais nous ne puissions oublier une pareille infamie. Cyvoct n'est pas coupable. La Révolution éclatera bientôt ; quiconque ne sera pas avec nous, sera mis à mort. La guerre, ajoute l'orateur,

— Il prend comme il prend, répondit-il.

Un instant après, il murmura :

— Tout est insipide ici... Je ne peux pourtant pas me laisser imposer le spleen.

— Qui donc cherche à vous imposer le spleen ? dit-elle.

Il ne répondit pas.

Lucienne se sentit pâlir et garda le silence, car elle craignait que sa voix ne tremblât. Quand elle la supposa mieux affermie, elle dit le plus doucement qu'elle put :

— Pourquoi voulez-vous partir, Raoul ? Avouez-le moi, mon ami. Ne me donnez pas un vain prétexte. Est-ce que jamais je néglige de vous faire plaisir, quand je le peux ? Ne savez-vous pas combien je vous aime ?

Il se retourna, attaché sur elle un regard subitement attendri et répondit :

— Oh ! si, je le sais, Lucienne, chère Lucienne.

Il prit sa main, la baisa. Et puis, il dit de nouveau :

— Je m'ennuie. Je voudrais retourner chez moi.

Lucienne baissa la tête. Le nom qui brûlait ses lèvres n'osait pas en sortir. Elle craignait de faire une imprudence. Raoul tenait donc bien à garder son secret, puisque rien ne pouvait le lui faire trahir ?...

(A suivre.)

MARTE LACHÈSE.

« n'a pas fait son devoir ; il a joué avec la tête de notre ami comme un enfant avec une pomme. Il a escaladé nos épaules pour arriver au Palais-Bourbon.

« Le parti révolutionnaire considère comme un défi la condamnation de Cyvoct ; il se déclare solidaire de la propagande faite par lui et le proclame. Il saura venger sa mort par tous les moyens possibles. »

Ces dernières paroles servent d'ordre du jour : il a été voté à l'unanimité. L'assemblée s'est séparée aux cris de : Vive la Révolution ! Vive la Commune ! Vive Cyvoct !

La sortie a eu lieu au milieu de ces vociférations : l'effervescence était à son comble, lorsque tout à coup une brigade d'agents cachés, déboucha, cernant les anarchistes et mettant la main au collet de l'orateur Galieni, qui est Italien et réclamé par la police de son pays. Une véritable lutte s'est engagée. Les anarchistes attaquaient la police pour délivrer leur compagnon. Les agents, accablés par le nombre, allaient succomber, et ils durent dégainer et mettre le revolver au poing. Ils purent ainsi conduire Galieni au poste.

La foule le suivait en poussant des cris de : Vive la Révolution ! A bas la police ! A bas les canailles ! Des femmes accoururent se joindre aux hommes et entonnèrent la vieille et horrible chanson : « Dansons la Carmagnole ! » avec cette variante : « Vive le sang des bourgeois ! »

Fort avant dans la nuit, des groupes nombreux stationnèrent devant le poste, malgré les efforts des agents pour les disperser.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 janvier.

Le marché se maintient à peu près dans les mêmes dispositions que la veille ; les différences qu'on relève sur les cours sont généralement en légère réaction, mais la différence est si peu importante qu'elle ne mérite guère d'être relatée autrement que pour mémoire.

77.27 et 77.40, cours extrêmes du 3 0/0 ; — 78.05 l'amortissable ; — 107.35, 107.45 et en dernier lieu 107.45 le 4 1/2 0/0 1883.

On n'est pas encore fixé d'une façon définitive sur la date de l'emprunt qui, on le sait, se fera sur l'amortissable ; cependant on parle du 7 février, comme époque probable de l'opération.

1.270 et 1.275 le Crédit Foncier. On considère généralement ce cours comme représentant assez exactement la valeur intrinsèque du titre dont la hausse a été favorable par les rachats du découvert. Toutefois, les prix se maintiennent fermes. Il semble que la clientèle des Obligations Foncières et Communales soit inépuisable, car les demandes ne ralentissent pas sur ces titres, toujours recherchés de l'épargne. 345 les Foncières Nouvelles.

Les autres établissements de crédit sont fermes pour la plupart, quoique un peu au-dessous de leurs cours précédents : 850 la Banque de Paris, 562 le Lyonnais ; 187 le Mobilier Espagnol ; l'Égypte qui avait d'abord faibli au début à 339 et 338, reprend, vers la fin de la séance, à 342.50. L'Angleterre paraît décidément entrée dans la voie de l'intervention énergique en Égypte ; le *Times* d'hier dit que toutes ressources d'hommes et d'argent seront mises à la disposition du général Gordon, pour les besoins de la mission qui lui est confiée en Égypte. Dans ce cas, la hausse de l'Unifiée paraît indiquée ; on est d'ailleurs très-ferme à Londres et à Paris.

La situation est toujours la même pour le Suez, qui, après avoir ouvert faible à 2,000, reprend en clôture à 2,017.50.

De nouvelles réalisations de bénéfices font redescendre l'Extérieure Espagnole à 57 7/8 ; elle se relève peu après à 58 1/16 ; il y a, comme on le voit, un temps d'arrêt dans le mouvement de hausse, mais on croit toujours à une nouvelle reprise.

Rien de saillant à signaler sur les chemins français qui s'écartent peu des cours précédents : 1,250 le Lyon ; 1,130 le Midi ; 1,750 le Nord ; 1,285 l'Orléans.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Dans la séance du 22 janvier, M. Benoist a voté pour le projet de loi relatif à la préfecture de police.

Ont voté contre : MM. de Civrac, de Maillé, de Soland, de Terves.

N'a pas voté : M. Bury.

Absent pas congé : M. Maillé (Alexis).

La première session d'examen pour les deux brevets de capacité s'ouvrira dans toute la France le lundi 3 mars 1884.

Les militaires de la classe de 1878 et les engagés volontaires marchant avec cette

classe incorporés dans les corps de troupes de la marine ont été maintenus jusqu'ici sous les drapeaux, en raison des événements du Tonkin et de Madagascar. Ces hommes sont légalement libérables du service actif le 30 juin prochain.

Nous apprenons que le ministre de la marine compte prendre des dispositions pour congédier ces hommes à très-bref délai, dans le courant du mois de février, dit-on. Quant à ceux qui sont attendus des colonies, ils seront renvoyés dans leurs foyers au fur et à mesure de leur débarquement.

Les hommes de la classe de 1878 faisant partie du corps expéditionnaire au Tonkin seront maintenus sous les drapeaux jusqu'à nouvel ordre.

LE CHAPEAU DE GENDARME.

On lit dans le *Progrès militaire* :

« Plusieurs journaux de province s'émeuvent de la disparition éventuelle du chapeau de gendarme, que le Comité de l'arme voudrait voir remplacer par un casque. Entre les projets d'un Comité et leur adoption par le Ministre, il y a loin. Nous sommes convaincus que tout se bornera à la substitution du képi au chapeau pour certains services ; mais la coiffure de grande tenue de la gendarmerie ne sera pas changée. »

Superbe réunion mercredi, à midi, à Saint-Philippe du Roule (Paris), pour la célébration du mariage de M^{lle} Mathilde de Maillé de la Tour-Landry, petite-fille de M. Louvet, avec le comte Pierre de Damas d'Anlézy.

Les témoins de la mariée étaient le comte Urbain de Maillé, son oncle, qui remplaçait son frère aîné le marquis de Maillé, retenu par un accès de goutte, et M. Charles Mayaud, cousin-germain de la mariée.

Pour le comte de Damas, le comte Maxence de Vibraye, son beau-frère, et le vicomte Paul de Damas.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M^r Freppel, évêque d'Angers.

A l'autel, au milieu des lumières et des palmiers, l'éminent prélat, dans sa langue toujours si riche et si colorée, a rappelé aux mariés les grands exemples d'honneur et de vertu qui abondent dans les deux familles, depuis la sainte *Ermite* de l'Ouest, honorée d'un culte public, la bienheureuse Jeanne de Maillé.

LES BLÉS ÉTRANGERS.

Les cultivateurs se plaignent généralement, et non sans raison, hélas ! non-seulement du bas prix des blés, mais de la difficulté de les vendre. Le commerce et la meunerie recherchent, avant tout, les blés américains qui leur sont offerts sans déplacements par d'habiles et actifs courtiers.

Il fallait s'attendre à cette situation déplorable. Le relevé des Douanes nous en donne l'explication. Depuis l'ouverture de la campagne, la France a reçu près de 4 millions de quintaux de blé, dont plus de 200,000 quintaux convertis en farine.

Si ce mouvement d'importation continue, — et il continuera, cela est inévitable — nos municipalités pourront supprimer les marchés aux grains ; les cultivateurs comprendront qu'il est inutile de se déranger.

Nous nous demandons à quel degré de ruine et de désolation il faudra arriver pour dessiller les yeux de nos ridicules législateurs, qui, ayant de pareils faits devant eux, prétendent sauver l'agriculture en lui procurant un prétendu crédit sur des produits invendables et obtenus sans bénéfice !

SEGRE.

Le 4 janvier courant, vers dix heures et demie du soir, trois jeunes ouvriers de Segre, qui avaient fêté le lundi, se trouvaient un peu en dehors de la ville, sur la route de Châteaugontier, lorsque vint à passer près d'eux un individu resté inconnu.

Un de ces ouvriers, nommé Chauvin, Alexandre, âgé de 20 ans, cordonnier, l'aborda d'une façon inconvenante, paraît-il, puisqu'un de ses camarades crut devoir faire des excuses à l'outragé.

Celui-ci continua son chemin, mais Chauvin jugea à propos de le suivre et il se trouvait déjà à quelque distance de ses camarades lorsqu'un coup de revolver fut tiré par l'individu qui marchait devant lui.

Chauvin continua sa poursuite et, en arrivant à une petite place publique que l'on

appelle le Mail de Baugé, il reçut une balle dans le dos, épaule droite, au-dessous de l'omoplate. Cette balle, qui est entrée assez profondément, n'a pu être extraite.

Chauvin tomba, dit-il, et, s'étant relevé, il chercha à rejoindre l'individu qu'il poursuivait ; il était sur le point de l'atteindre lorsqu'une 3^e et enfin une 4^e balle lui furent envoyées. L'une d'elles l'atteignit à la poitrine, côté droit, mais elle ne lui occasionna qu'une forte contusion, le choc ayant été amorti par ses vêtements et par un calepin qu'il avait dans la poche de son pardessus. Ce calepin a été presque traversé et la balle a été retrouvée dans la poche.

Chauvin et ses deux camarades n'ont pu que donner le signalement de l'individu en question qui paraît âgé, du moment qu'il a les cheveux et la barbe blancs. Deux personnes désignées par eux, et sur lesquelles leurs soupçons se portaient, ont été interrogées, mais rien jusqu'à présent ne permet de les suspecter.

Les renseignements donnés par ces trois jeunes gens sont souvent contradictoires. La justice informe.

CONCOURS HIPPIQUE DE NANTES

Cours Saint-Pierre.

Comme les années précédentes, à pareille époque, les travaux du Concours sont commencés.

La Société hippique française fait établir sur le Cours Saint-Pierre des écuries pour 180 à 200 chevaux, et de nombreuses tribunes destinées aux souscripteurs et au public payant, à l'entrée de ce Concours.

Des prix seront décernés aux plus beaux attelages, aux plus remarquables chevaux de selle, aux plus vites trotteurs et aux sauteurs les plus extraordinaires.

De nombreux engagements sont annoncés, et tout fait espérer un Concours encore plus brillant que les années précédentes, ce qui peut paraître pourtant impossible.

LES GAGNANTS DE LA LOTERIE.

La note suivante est publiée par plusieurs journaux :

« On connaît dès aujourd'hui tous les porteurs des numéros gagnants des gros lots du premier tirage de la loterie des Arts décoratifs.

» Le lot de 400,000 fr. a été gagné par M^{lle} Joséphine Daire, de Montargis.

» Le lot de 25,000 fr. par M^{me} Judelin, de Périgueux.

» Un lot de 40,000 fr. par M^{lle} Louise Lepoivre, femme de chambre, à Paris.

» Un autre de 40,000 fr. par M. Thomas, doreur sur bois, à Combes-la-Ville (Seine-et-Marne), et le lot de 5,000 fr. par un client de MM. Fouchet et C^o, banquiers, 7, faubourg Poissonnière, à Paris.

» La direction de la loterie a déjà payé, en outre, vingt-deux lots de (1,000) mille francs et dix lots de cinq cents francs. »

Association artistique d'Angers

Dimanche 27 janvier 1884, à 1 h. 1/2 très-précise, dans la salle du Cirque, quai National. **Grand CONCERT extraordinaire.** — M. ARTHUR COQUARD, compositeur ; M^{lle} B. Ach, élève de Marie Sasse ; M. LAFARGE, ténor des concerts Colonne ; M. FOURNETS, basse des concerts Colonne ; les CHŒURS de femmes du Théâtre et Enfants des Ecoles communales (120 exécutants).

PROGRAMME.

Ouverture des *Joyeuses Commères de Windsor* (Nicolai).

Jeanne d'Arc (extraits), de Arthur Coquard. — Jeanne d'Arc : M^{lle} B. Ach ; le Récitant : M. Lafarge ; Saint Michel : M. Fournets ; chœur de bergères, chœurs de femmes du théâtre et enfants des écoles communales (1^{re} audition). — Conduit par l'auteur.

OSSIAN, de Arthur Coquard, poème symphonique avec harpe principale. — Le solo de harpe par M. Navone. — Conduit par l'auteur.

HÉRO, de Arthur Coquard, scène dramatique, chantée par M^{lle} B. Ach (1^{re} audition). — Conduit par l'auteur.

Rhapsodie de Liszt, orchestrée par Karl-Muller (Bergbaus). — Demandé.

Duo de *Guillaume Tell* (Rossini), chanté par MM. Lafarge et Fournets.

Marche nuptiale (Mendelssohn.)

Nécrologie.

SŒUR SAINTE-ANASTASIE.

Heureux celui que le Seigneur a choisi et pris à son service, il habitera dans ses parvis ! Cette phrase de nos saints livres nous revient à la mémoire en pensant à l'humble religieuse, sœur Sainte-Anastasie, supérieure de Sainte-Anne de Nantilly, qu'une foule émue conduisait mercredi à sa dernière demeure.

Elle était bien en effet la véritable servante de Dieu. Dans les différents postes où l'appela la confiance de ses supérieurs, elle se fit toujours remarquer par sa piété éclairée, sa foi active, son dévouement à toute épreuve. Dieu et les âmes, voilà les deux amours qui ont partagé son cœur pendant une vie trop courte, hélas ! au gré de tous ceux qui l'ont connue.

La plus grande partie de sa vie, elle l'a passée à Saumur, au Bureau de bienfaisance d'abord ; puis, après une absence de quelques années, à la maison de Sainte-Anne, où la mort est venue la prendre. C'est donc pour nous, Saumurois, un véritable devoir de déposer sur sa tombe l'expression émue de nos regrets et de notre reconnaissance. C'est au Bureau de bienfaisance qu'elle a fait, en quelque sorte, l'apprentissage de sa vie de dévouement. Là, nous la voyons se donner tout entière, simplement, franchement, aux pauvres et aux malades qu'on lui confiait. Rien ne la rebute, aucun obstacle n'est insurmontable pour elle ; on sent qu'elle travaille pour Dieu et pour ses frères, et c'est au chevet des cholériques qu'elle contracte le germe de cette terrible maladie qui pendant trente années ne lui laissera, pour ainsi dire, aucun répit, jusqu'au moment où elle triomphera de ses forces corporelles, mais sans abattre jamais l'énergie de son âme. Plus tard, à Nantilly, sous une forme nouvelle, nous retrouvons son dévouement tout entier, et il n'est personne qui ne comprenne ce qu'il lui a fallu de confiance en Dieu et de force morale pour mener à bonne fin les œuvres difficiles qu'elle a entreprises. Ce n'est pas aux lecteurs de ce journal que nous apprendrons ce que sont ces filles dévouées qu'elle envoyait à n'importe quel chevet, partout où il y avait une douleur à soulager. Tous nous savons avec quelle abnégation elles s'acquittent de leur mission. Combien déjà ont payé de leur vie leur généreux dévouement ! Eh bien, interrogez-les et toutes vous répondront : Comment n'aimerions-nous pas ces pauvres malades ? Comment ne nous donnerions-nous pas complètement à eux, soutenues que nous sommes par les exemples et les paroles ardentes de notre Mère ?

Et ce n'est pas seulement dans ses œuvres extérieures qu'elle se montre religieuse parfaite, il faut la voir dans sa vie intime. Nous voudrions pouvoir dire toutes les lutes qu'elle dut soutenir, toutes les difficultés qu'il lui fallut briser pour arriver à donner à son Dieu un temple digne de lui. Aussi quelle joie lorsqu'elle put voir achevée cette chapelle, quelle joie surtout lorsque M^r Freppel inaugura solennellement l'adoration hebdomadaire, quelle joie lorsqu'elle fut assurée que ses désirs avaient été compris, et qu'elle vit, tous les jeudis, une assistance nombreuse remplir ce temple et prier avec ardeur pour la chère cité saumuroise, pour la France tout entière.

Est-ce tout ? Non, il faudrait la montrer dans ses rapports avec ses pensionnaires, auxquels elle savait donner une hospitalité si cordiale ; il faudrait dire son aimable simplicité, son tact parfait, son humeur toujours égale, même au milieu des plus grandes souffrances. Rien qu'à voir son bon et franc sourire, on se sentait attiré vers elle, et il est tel visiteur que nous pourrions citer qui, en la quittant, avouait que cette simple femme avait su, d'un mot, réveiller au fond de son cœur bien des choses qui s'y étaient endormies, déshabitué qu'il était des pratiques religieuses de son enfance. Il faudrait rappeler son intelligence vive et droite, pleine de sens, qu'elle a conservée jusqu'à la fin, car, le jour même de sa mort, celle qui la remplaçait lui rendait compte encore de ce qu'elle avait fait pendant cette journée, et lui demandait ses conseils.

Une âme ainsi préparée ne pouvait être surprise par la mort. Aussi, lorsque dans la nuit du 21 au 22 janvier, elle sentit que tout espoir était éteint et que la crise qui torturerait son corps serait la dernière, elle voulut que toutes ses filles entourassent son lit d'agonie, et là, au milieu de leurs sanglots, elle fit généreusement à Dieu le dernier sacrifice

qu'il lui demandait ; puis elle s'endormit doucement, ayant épuisé, on peut le dire, et avec quelle résignation ! les plus terribles souffrances que l'on puisse supporter.

CONSEILS ET RECETTES.

Un journal de l'Amérique du Sud indique un remède qui est employé avec succès pour guérir l'indisposition quelquefois grave qui survient aux animaux qui ont consommé certaines sortes de fourrages humides et mal récoltés, maladie qu'on nomme « météorisation ».

Ce remède consiste en une boisson formée de lait additionné de trois ou quatre goussets d'ail par litre.

On administre aux bestiaux atteints un quart de litre de ce liquide tous les quarts d'heure jusqu'à la guérison.

Cette préparation paraît d'autant plus efficace qu'elle est plus ancienne : on la conserve dans des vases bien fermés.

TRAITEMENT DES VERRUES.

Le traitement suivant est préconisé par l'*Ami de la jeunesse* :

« Après avoir étendu une couche de savon noir sur un morceau de flanelle, on applique cette sorte d'emplâtre sur la partie malade et on la laisse fixée pendant la nuit et même pendant le jour si on veut rendre la guérison plus rapide. Après une quinzaine de jours de ces applications répétées, la verrue est ramollie, dissoute, et il suffit d'un frottement pour la faire disparaître complètement. »

GUÉRISON DES FOULURES ET ENTORSES.

Tous les jours on est exposé à se fouler un membre ou à avoir une entorse ; mais bien plus dans la saison des neiges, du verglas et de la gelée qu'à toute autre époque de l'année.

Dans le cas où un pareil accident vous arriverait, entourez de suite la partie foulée d'un linge mouillé dont vous entretiendrez l'humidité constante par un léger arrosage d'eau ordinaire, et mieux encore d'eau minérale. Ces premiers soins donnés, ayez recours aux frictions faites avec de l'eau-de-vie camphrée composée de 30 grammes de camphre en dissolution dans 4,000 grammes d'alcool à 60 degrés centésimaux ou avec de l'eau vulnérable rouge dite *teinture vulnérable*, composée d'alcool à 80 degrés dans lequel on fait infuser des feuilles de basilic, d'hysope, de marjolaine, de mélisse, de sauge, de romarin, de sariette, de serpolet, de thym, d'absinthe, de lavande et de fenouil. On s'en sert en lotions et en compresses.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

MARDI 29 janvier 1884,

AVEC LE CONCOURS DE

M^{lle} DELPRATO

Forté chanteuse des théâtres de Lyon, Marseille, Amers, etc.

LA FAVORITE

Opéra en 4 actes et 5 tableaux, paroles de Scribe, A. Royer et G. Vaéz, musique de DONIZETTI.

Distribution :

Fernand..... MM. Grandville.
Alphonse XI..... Solve.
Balthazar..... Poitevin.
Don Gaspar..... Plébat.
Léonor..... M^{lle} Delprato.
Inès..... Z. Bonnaud.

Moines, seigneurs, dames et demoiselles d'honneur, etc.

Bureaux, 8 h. »/» ; rideau, 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

CHEMISERIE SPÉCIALE

Sur mesure et confectionnée.

Chemises cretonne sans apprêt (sur mesure) façon très-soignée, devant, col et poignets en toile : 7,50 — 8,50 — 9,50 — 10,50 — 12 fr.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans

SAUMUR

Grand assortiment de Chemises toutes faites pour hommes et enfants — Bonneterie Française et Anglaise — Cravates de toutes formes — Foulards — Mouchoirs — Faux-Cols et Manchettes — Bretelles et Jarretières — Porte-monnaie — Boutons de manchettes et Tibis pour chemises.

GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de Parfumerie (marques garanties) vendue à prix réduits.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, Le dimanche 10 février, à midi, En l'étude de M^e GAUTIER :
1^o UNE MAISON, sise à Saumur, rue de la Visitation, n^o 10 ;
2^o Et UNE CAVE, avec PETIT JARDIN au-dessus, située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n^o 7.
S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à MM. MENIER et GENTIL-SAVATIER, propriétaires à Saumur, ou au notaire. (43)

Etude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES Le samedi 26 janvier 1884, à 1 heure après midi, A Saumur, place de la Bilange,

D'UNE JUMENT

Agée de 7 ans, sous poil pommelé. On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Cette vente aura lieu à la requête des héritiers de feu M. Pierre-François Lavoye, autorisés à y faire procéder sans attribution de qualité, en vertu d'une ordonnance rendue par M. le Président du Tribunal civil de Saumur en date du 23 janvier courant.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (36)

A LOUER

Pour le 1^{er} octobre 1884,

MAISON

CAVES ET SERVITUDES Propres au commerce de Vins, A Saint-Florent.

S'adresser à M^{me} veuve PORTOU, ou à M^e PINAULT, notaire à Saumur.

Une FEMME veuve, sachant faire la cuisine et tenir un ménage, demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

Études de M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun (Vienne), et de M^e ROBIN, notaire à Château-gontier (Mayenne).

A VENDRE OU ÉCHANGER

En totalité, en 2 lots ou par corps de fermes,

LES PROPRIÉTÉS D'Erbrée et de Beaubigné

Commune de Fromentières, à 4 kilomètres de Château-gontier, route de Laval.

1^o CHATEAU moderne d'Erbrée, belles réserves en prairies et futaies, fermes de Beauchêne, la Mercerie et la Drajeonnère; ensemble 100 hectares.

Revenu minimum garanti, 10,000 fr.

2^o Ruines du château de Beaubigné, ferme de ce nom, fermes de la Ferrerie, le Chênevert, surnommé Moulin à eau de la Roche (5 paires de meules), 10 hectares de prés; ensemble 135 hectares.

Revenu minimum garanti, 14,000 fr.

Un seul tenant. — Belle situation sur les côtes de la Mayenne qui limite la propriété sur 2,500 mètres.

Placement à 4 0/0, susceptible d'augmentation.

S'adresser auxdits notaires, pour permis de visiter et tous renseignements. (802)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Sise à Saumur, 39, rue de Bordeaux, Avec écurie, remise et beau jardin.

S'adresser à M. A. ROUSTEAUX, rue de Bordeaux, 39. (45)

A VENDRE

Pour cause de changement de domicile de M. Gaultier-Brière :

Un bon piano droit et tabouret ; Très-belle étagère ; Machine à coudre, neuve ; Deux armoires, — deux candélabres vrai bronze, — pendule, tableaux, gravures.

S'adresser chez M. CRUCHET-FALQUE, au Pont-Fouchard. (12)

A VENDRE

DEUX PAONS, le mâle et la femelle.

S'adresser au bureau du journal.

VIN BLANC

A VENDRE, récolte de 1882, propriété de la Foie.

S'adresser, pour traiter, à M. LARCHEVÈQUE, régisseur, 2, rue de l'Érmitage, à Saumur. (40)

Manufacture de Pianos et Orgues 12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.

Adresser les demandes au bureau du journal.

LOTÉRIE

ARTS DÉCORATIFS

DERNIER TIRAGE

LE 31 Juillet prochain

DIX GROS LOTS

Un Lot de :

500.000 F.

Un Lot de 200.000 Fr.

4 lots de 100.000 fr.
4 lots de 50.000 —
8 lots de 25.000 —
20 lots de 10.000 —
100 lots de 1.000 —
400 lots de 500 —

Au total 538 lots formant

DEUX MILLIONS

PAYABLES EN ESPÈCES

Le montant des Lots est déposé à la Banque de France

Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVENEL, Directeur de la Loterie, Palais de l'Industrie, porte IV, Champs-Élysées, Paris

Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette).

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZÉMAS, DARTRES, PITIRIASIS du cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple.

Dépôts : Pharmacies, Etablissements de Bains et Maisons de Produits Hygiéniques.

EN VENTE

A la Librairie JAVAUD, à Saumur :

Grande Culture de la Vigne Américaine 1881-1883

Par M^{me} la duchesse de FITZ-JAMES

Tome I^{er}. — GRANDE CULTURE DE LA VIGNE AMÉRICAINE

Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25.

Tome II. — ENQUÊTE EN AMÉRIQUE ET EN FRANCE

Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix : 1 fr. 50; par la poste, 1 fr. 70.

Tome III. — MANUEL PRATIQUE DE VITICULTURE AMÉRICAINE

Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 20.

EN VENTE

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

LA CHASSE

2^e édition ; Prix : 4 fr. 50

Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et SOUDEDÉ,

Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca du J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

Saumur, imprimerie P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 JANVIER 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.	
3 %	77 35	77 35	Est	732 50	733 75	Obligations:			Gaz parisien	512	510
3 % amortissable	78 20	78 05	Paris-Lyon-Méditerranée ..	1250	1270	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	517	519	Est	353 25	353 75
4 1/2 %	107 40	107 30	Midi	1133 75	1123	— 1865, 4 %	520	521	Midi	354 75	354 75
4 1/2 % (nouveau)	107 45	107 50	Nord	1750	1750	— 1869, 3 %	404	404 50	Nord	359 75	360
Obligations du Trésor	493	501 25	Orléans	1282 50	1287 50	— 1871, 3 %	387	389	Orléans	355 75	356
Banque de France	5187 50	5200	Ouest	800	797 50	— 1875, 4 %	509	510	Ouest	356 50	356 50
Société Générale	485	485	Compagnie parisienne du Gaz.	1440	1437 50	— 1876, 4 %	510	512	Paris-Lyon-Méditerranée ..	362 50	365
Comptoir d'escompte	950	950	Canal de Suez	2025	2017 50	Bons de liquid. Ville de Paris.	524	524	Paris-Bourbonnais	362	361 75
Crédit Lyonnais	565	562 50	C. gén. Transatlantique ..	485	485	Obligations communales 1870.	445	445	Canal de Suez	564	563 50
Crédit Foncier, act. 500 fr. .	1270	1280				Obligat. foncières 1879 3 %.	439 75	438			
Crédit de France	6	6				Obligat. foncières 1883 3 %.	336	335 75			
Crédit mobilier	310	340									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)				Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.						
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	Saumur	(départ) 6 05	8 50	1 05	3 00	7 55	Montreuil-Bellay	(départ) 6 55	9 45	4 27	8 30	11 03				
6	55	—	matin (s'arrête à la Possonnière)	Chacé-Varrains	6 15	9 01	1 16	3 16	8 05	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg ..	7 13	10 07	4 43	8 46	11 11				
8	56	—	matin, omnibus-mixte.	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg ..	6 23	9 10	1 25	3 30	8 13	Chacé-Varrains	7 23	10 20	4 51	8 54	11 19				
1	25	—	soir, —	Montreuil-Bellay	(arrivée) 6 38	9 27	1 42	3 47	8 28	Saumur	(arrivée) 7 35	10 33	5 3	9 06	11 35				
3	32	—	soir, —																
7	15	—	express.																
10	36	—	omnibus.																
			(s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.				
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.	Saumur	(départ) 6 05	7 55	Thouars	(départ) 8 56	9 50	Montreuil	(départ) 7	1 53	8 35	Poitiers	(départ) 5 50	12 10	6 10		
8	21	—	omnibus.	Montreuil-Bellay	7 03	8 40	Brion-sur-Thouet	9 09	4 02	Loudun	7 58	2 49	9 33	Neuville	6 28	12 55	7 02		
9	37	—	express.	Lernay	7 14	8 51	Lernay	9 18	4 16	Arçay	8 27	3 14	9 53	Mirebeau	6 55	1 28	7 50		
12	48	—	soir, omnibus-mixte.	Brion-sur-Thouet	7 27	8 59	Montreuil-Bellay	9 45	4 27	Mirebeau	9 23	4	10 47	Arçay	8 01	2 27	9 10		
4	44	—	soir, —	Thouars	(arrivée) 7 46	9 16	Saumur	(arrivée) 10 33	5 03	Neuville	9 55	4 25	11 17	Loudun	8 38	3 13	10 12		
7	4	—	omnibus (s'ar. à Tours)							Poitiers	(arrivée) 10 32	4 56	11 52	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09	10 58		
10	24	—	express-poste.																

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur,